



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Coulanges-la-Vineuse
Le 08/07/2026
Madame le Maire, Odile MALTOFF
Aux Conseillers Municipaux

Chers Collègues,
Vous êtes conviés à la prochaine réunion du conseil municipal :

Lundi 13 Juillet 2026
À 18h00 à la Mairie
Ordre du jour

- **Adoption du procès-verbal de la séance précédente**

➤ **FINANCES PUBLIQUES :**

1. Accueil périscolaire : demande de financement CAF

➤ **DIVERS**

Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Madame Le Maire
Odile MALTOFF

Madame Le Maire



O. MALTOFF



CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 13 juillet à 18 heures 00 minute, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Mme MALTOFF Odile, Maire

Étaient présents : Mme MALTOFF Odile ; M. POISSON Jean- Baptiste ; Mme PINSON Cécile ; M. MOUSSU Noël ; M. MROWINSKI Manuel ; Mme CHAMFORT Aurélie ; Mme TREMAUD Claude ; Mme GUILLY Laure ; M. CHENOT Loan ; M. CARBONNEAUX Jacques ; Mme ANDRÉ Cécile

Absents excusés : M. PASQUIER Julien ; M. SCIASCIA Cédric ; M. MOUY Christophe ; MME BERNARD Magali

Pouvoirs : M. MOUY Christophe donne pouvoir à Mme ANDRÉ Cécile ; M. PASQUIER Julien donne pouvoir à M. Noël MOUSSU ; M. SCIASCIA Cédric donne pouvoir à Mme Aurélie CHAMFORT ;

Secrétaire : Mme TREMAUD Claude



1) Adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026

Le compte-rendu de Conseil Municipal du 25 juin 2026 est lu par Mme le Maire et approuvé.

Vote pour 14

FINANCES PUBLIQUES

2) Accueil périscolaire : demande de financement CAF

Mme le Maire informe les conseillers qu'au vu de la vétusté du bâtiment servant d'accueil périscolaire, et abritant également la bibliothèque municipale, situé rue Servandoni, cadastré AB 227 et AB 230, il y a lieu de procéder à sa rénovation.

Mme le Maire présente le programme effectué par le CAUE de l'Yonne qui estime l'ensemble des travaux, et études, à un montant de 330 000 € HT, avec le souhait de labelliser le projet Bâtiment durable Bourgogne-Franche-Comté porté par Terragilis.

Afin de pouvoir réaliser ces travaux, une demande de subvention d'investissement, au titre de l'ALSH, doit être déposée auprès des services de la Caisse des Allocations Familiales de l'Yonne.



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Après délibération, le Conseil Municipal autorise :

- Mme le Maire à signer et à déposer la demande de subvention d'investissement, au titre de l'ALSH, auprès des services de la Caisse des Allocations Familiales de l'Yonne pour un montant de subvention demandée de 180 000 €
- Mme le Maire à signer tout document afférant à cette demande de subvention

Vote pour 14

La séance est levée à 19H00.

Le Maire,
Odile MALTOFF



Délibérations prises au cours du
Conseil Municipal ordinaire du 13/07/2026 :

DÉL n° 2026-035 : subvention CAF pour la réhabilitation du bâtiment de l'accueil périscolaire

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 30 Juillet 2026 à 19h00



Signatures des membres du Conseil Municipal Ordinaire présents à la séance du 13/07/2026

Mme MALTOFF Odile :

M. MOUY Christophe : (absent)

Mme ANDRÉ Cécile :

M. POISSON Jean-Baptiste :

Mme TREMAUD Claude :

M. MOUSSU Noël :

M. CARBONNEAUX Jacques :

M. SCIASCIA Cédric : (absent)

Mme BERNARD Magali : (absente)

Mme CHAMFORT Aurélie :

M. PASQUIER Julien : (absent)



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Mme PINSON Cécile :

Mme GUILLY Laure :

M. MROWINSKI Manuel :

M. CHENOT Loan :